



Problème de cession GAEC

Par papaye

Bonjour,

Qui contacter en cas de difficultés/mésentente dans le cadre d'une cession d'un GAEC?

Chacun des associés a trouvé un repreneur pour sa part. Chacun veut dissoudre le GAEC pour que chacun des repreneurs parte de leur côté.

Cependant, la cession n'avance pas car les associés ne sont pas d'accord sur beaucoup de points. Notamment un des associés n°1 veut que l'autre associé n°2 lui laisse sa part d'un terrain qui est en indivision (les 2 associés sont en indivision).

L'associé n°2 veut séparer le terrain en deux pour que chacun ait moitié moitié mais l'associé n°1 ne veut pas. L'associé n°2 voudrait que la cession se fasse sans ce terrain en indivision, pour ne pas bloquer la cession éternellement (250 ha de cession, le terrain en indivision ne représente que 4 ha). Cela fait que les discussions sont rompues et que la cession n'avance pas. Les 2 associés ont l'âge de partir en retraite.

Merci pour votre aide.